

particulièrement pour ce qui regarde les cours de justice qui ont été si fortement recommandées à votre attention, et tels plus amples réglemens qui pourront paraître nécessaires pour la meilleure organisation et l'emploi plus efficace de la milice pour la défense de ce pais considerable et étendu, lorsque la guerre ou les mauvaïse dispositions de nos ennemis de toute discription le rendront nécessaire.

Après une assiduité si longue à vos devoirs publics, il est raisonnable de supposer que vous devez avoir un grand desir de joindre vos familles, et comme la saison avancée de l'année requierre votre attention immédiate à vos propres interets, je suis porté à vous donner cette vacance que je fais que vous souhaitez; mais je ne puis vous laisser partir sans vous exprimer le desir ardent que j'ai que vous vous efforciez individuellement de cultiver cet esprit d'industrie et d'obéissance envers les loix parmi vos constituants, et vos voisins qui doit toujours précéder et assurer la prospérité, en même tems que je vous recommande dans les termes les plus forts une attention à la tranquillité intérieure et au bon ordre de chaque partie du pais où votre influence peut s'étendre, nécessaire dans tous les tems pour le salut public, et plus particulièrement dans cette crise extraordinaire et importante.

Je proroge au nom de sa Majesté cette Assemblée générale à Lundi le 17<sup>me</sup> jour de Juin prochain, et elle est en conséquence prorogée par la présente.

**C H A M B R E d' A S S E M B L E E.**

MERCREDI, 1<sup>er</sup> Mai.

Le Rapport du Comité de subside été pris en considération, et agréé par la Chambre, qui s'est formée en Comité de voies et moyens. Quelque tems après le Président a lu son rapport; mais comme il était tard la Chambre s'est ajournée.

*Jeudi*, 2. Le Rapport du Comité de voies et moyens a été pris en considération, et après un long débat sur ce sujet, la Chambre a ajourné.

*Vendredi* 3. Le Quorum a été réduit à 26, compris l'Orateur. On a repris la plus ample considération du rapport fait par le Comité de voies et moyens; et après quelques débats, il a été agréé; et résolu qu'il serait accordé au Roi un droit de quatre *pénies* ou huit sols par gallon de Vin de Madere importé dans cette Province, et un droit de quatre sols par gallon sur tous les autres vins.

Un Comité nommé pour cet effet, a présenté un bill pour imposer les droits ci-dessus mentionnés, lequel bill a été lu deux fois.

La Chambre a pris en considération le rapport fait par le Comité nommé pour les loix relatives à la Milice; et la question ayant été mise sur la Résolution du dit Comité, elle a été négativee par une majorité considerable.

Nous devons en conséquence conclure que les ordonnances de Milice resteront telles qu'elles sont jusqu'à la prochaine Session.

*Samedi* 4. La Chambre s'est constituée en Comité sur le bill pour lever un subside à sa Majesté.—Après quelque tems, le Président du Comité a fait son rapport, qui été agréé par la Chambre. Il a été ordonné que le bill soit grossoyé et lu une troisième fois Lundi prochain.

*Lundi* 6. Lu une troisième fois et passé le bill grossoyé pour lever un subside à Sa Majesté; après quoi la Chambre a résolu qu'il serait tenu compte